

## COMMUNE DE CORNAUX

L'enquête publique est ouverte du **14.02.2025** au **17.03.2025**

Publication FAO n° 7

<b>Dossier SATAC n°:</b>	119780
<b>Parcelle(s), coordonnées:</b>	2312 – Cornaux : 1209183/2567504
<b>Situation:</b>	Ruz de Grange, Chemin des Etroits 66
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Transformation et rénovation d'une maison
<b>Requérant(s):</b>	Joëlle et Raphaël Sandoz, 2525 Le Landeron
<b>Auteur(s) des plans:</b>	Viviane Vogel, Charrière 1, 2056 Dombresson
<b>Demande de permis de construire:</b>	Sanction définitive
<b>Affectation de la zone:</b>	ZHHD Zone d'habitation à haute densité/Entrée en vigueur le 20.12.1999
<b>Autorisation(s) spéciale(s):</b>	Art. 16 LConstr. (surfaces de jour des pièces habitables) ; Art. 9.03.03 RAC (Affectation) ; Art. 9.03.05 RAC (Indice d'utilisation du sol); Abattage d'arbres ; Distance à la vigne; Distance à la forêt
<b>Particularités:</b>	---
<b>Pose de perches gabarits :</b>	Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.**

Cornaux, le 14.02.2025

CONSEIL COMMUNAL